

Rapport d'activités 2007

Sommaire

1. Contexte
2. Opérationnel
3. Institutionnel
4. Perspectives
5. Etat des lieux
« Fonds projets »
6. Comptes et budget

1. Contexte

Ce rapport d'activités 2007 change d'aspect afin d'en améliorer la lecture et la vue d'ensemble. Il reprend la structure du bilan opérationnel et structurel qui répond mieux aux exigences de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

2. Opérationnel

De manière générale, l'année 2007 a vu les membres du Comité et des Commissions investir de leur temps dans de nombreuses activités, en particulier dans le lobbying politique.

Présidence

Durant l'année 2007, l'activité du président a été chargée.

- activités inhérentes à la charge de la présidence (réunions de comité, organisation de l'assemblée générale, coordination et participation aux activités des Commissions, élaboration du rapport annuel),
- réponse à des demandes de conseil et d'aide d'associations valaisannes non membres (Educ'Art, E-Changer),
- intervention dans le cadre du Forum d'information de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle du canton du Valais, à Sierre avec un exposé sur la « Coopération au développement et l'aide humanitaire ».
- participation de Valais Solidaire (représenté par Madeleine Kuonen, présidente de la Commission technique, et par son président) à la fête politico-culturelle de la coalition « 0,7% - ensemble contre la pauvreté » le samedi 07.07.07 à Berne marquant la mi-temps des Objectifs du Millénaire adoptés à l'unanimité par les Etats membres de l'ONU en 2000.
- en collaboration avec Evelyne Bezat, députée-suppléante, travail d'élaboration de la motion « Le Valais et la coopération au développement » déposée en mars 2007 et défense de ladite motion en décembre 2007.

Secrétariat

Durant l'année 2007, le secrétariat a assuré différentes activités.

- liaisons entre les associations, entre les commissions et les associations, entre le comité et les associations;
- organisation et PV des réunions de comité et de l'AG du 9 mars 2007;
- organisation des journées de formation du 28 avril et du 24 novembre 2007;
- organisation de la rencontre du Fédéréseau à Monthey le 27 septembre 2007 et collaboration dans diverses démarches du Fédéréseau (formation, campagne 0,7%, Message Sud)
- Participation à la rencontre Fédéréseau-IUED le 17 janvier 2007 à Lausanne et à la « Journée des fédérations », le 8 novembre 2007 à la DDC à Berne
- élaboration du rapport « Rencontre de formation – Echanges d'expériences » du 28 avril 2007 à Sion;

- Contacts, PV et correspondance suite à la rencontre avec la DDC le 16 juillet 2007 à Aigle;
- Lobbying auprès des députés et information auprès des associations (mails, envoi et dépôt de documentation au Grand Conseil) à l'occasion du développement de la motion « Le Valais et la coopération au développement »;
- Divers contacts et rencontres avec de nouvelles associations intéressées par Valais Solidaire :
 - Grandir à Butare
 - AID : Aide Individuelle aux plus Démunis
 - Aventuriers de l'Humanitaire
 - Association « Frère Régis Ballet » (demande d'adhésion le 18.10.2007)
 - Médicaments pour tous
- Réponses à des demandes d'information diverses.

Commission technique (CT)

Durant l'année 2007, la CT a poursuivi ses activités.

- évaluation des rapports intermédiaires des Associations
- analyse et évaluation de cinq demandes de contributions provenant des associations Le Paradis, Idées'Elles et Morija.
- accompagnement de deux associations pour améliorer leur information (rapport, présentation des comptes) ainsi que leur réflexion concernant leur stratégie-programme.
- révision-simplification formelle du guide pour les demandes de contribution et des fiches correspondantes.
- participation de membres de la CT à un jury pour l'attribution du prix de la Solidarité, organisé par les Rencontres de la Solidarité de Sierre.

Commission d'information (CI)

Durant l'année 2007, la CI a élaboré une documentation synthétique à l'intention des autorités, des députés et des média. Des rencontres avec les autorités, des contacts avec les media, des journées de formation pour les Associations membres et des animations avec les écoles ont été organisées:

- rencontre avec les conseillers d'Etat et le président du Grand Conseil: une demande de rencontre adressée au président du gouvernement ayant reçu une réponse négative (le président du gouvernement ne peut accéder à une telle demande qui l'obligerait à répondre à toutes les demandes!), des contacts personnels ont été pris avec des conseillers d'Etat et avec le président du Grand Conseil pour leur expliquer le sens de la motion « Le Valais et la coopération au développement » et l'intérêt du canton à collaborer avec Valais Solidaire.
- rencontres avec les préfets : l'objectif de ces rencontres était d'informer les préfets des avantages d'une collaboration entre les communes (et l'Etat du Valais) et Valais Solidaire. Des rencontres ont eu lieu avec les préfets des districts de Monthey, St.-Maurice, Martigny, Conthey, Sion et Hérens.
- rencontres avec les présidents des communes des districts de Monthey et de St.-Maurice. Une présentation de Valais Solidaire leur a démontré l'intérêt d'une collaboration avec la fédération valaisanne
- journées de formation à Sion le 28 avril 2007 sur les échanges d'expériences animée par Jean-Maurice Délèze et le 24 novembre 2007 sur « Genre et développement, les relations interculturelles » par Madeleine Kuonen-Eggo et sur « Un bon projet: critères, méthodes, outils... » par Félix Küchler.
- media: plusieurs contacts avec la presse écrite et les radio locales ont été pris avec les résultats suivants:

- articles dans le Nouvelliste (6 juillet 07, 9 et 10 octobre 07), Le Courrier (9 et 10 octobre 07), le Walliser Bote (4 octobre 07).
- entretiens radiophoniques sur Radio Chablais (6 juillet 07, 1^{er} octobre 07, 12 décembre) Rhône FM (4 juillet 07).
- rencontres avec les écoles: animation de deux demi-journées à l'école EPP à St-Maurice les 16 mai 07 et 30 novembre 07.
- informations envoyées à une trentaine de communes en décembre 07 concernant les projets soutenus par Valais Solidaire.
- mise à jour du catalogue projets.

Les objectifs que s'étaient fixé Valais Solidaire, à savoir une sensibilisation auprès des autorités et une intervention auprès du Parlement valaisan ont été atteint au-delà de ses espérances.

3. Institutionnel

De manière générale, l'année 2007 a vu un renforcement en personnel dans les instances de Valais Solidaire.

Présidence (*Grégoire Raboud*)

La présidence dépend du bon fonctionnement des différentes instances lesquelles dépendent de l'engagement bénévole des responsables et de l'engagement partiellement rétribué de la secrétaire.

Secrétariat (*Evelyne Bezat*)

Le secrétariat, avec les moyens disponibles, assure tant bien que mal l'essentiel de ses activités. Certaines activités en souffre comme la mise à jour du site internet qui exige une disponibilité et un professionnalisme que nous n'avons pas trouvé parmi des bénévoles.

Comité (*Grégoire Raboud, Evelyne Bezat, Stève Turin, Madeleine Kuonen, Stéphane Torrent, Jean-Pierre Desarzens,*)

Le Comité s'est réuni à sept reprises en 2007, dont une fois à Aigle le 16 juillet 07 avec Mme Beata Godenzi (Service ONG de la DDC) et une fois à Berne avec M. Konrad Specker (Chef Service ONG de la DDC) le 14 décembre 07.

Commission technique (CT)

(*Madeleine Kuonen, présidente, Anne Emery, Stève Turin, Grégoire Raboud*)

La présidence de la CT, assumée depuis le début *par interim* par le président, a été reprise par Madeleine Kuonen, ancienne déléguée du Dialogue Nord-Sud. La Commission a vu la démission de Jean-Jacques Ulrich et l'admission d'Abe Wonta. Ce dernier, pour des raisons de réorientation professionnelle à l'étranger, a dû quitter en fin d'année sa fonction dans la CT. La diversité et à la qualité des expériences des membres de la CT permet un travail pertinent et efficace.

Commission d'information (CI)

(*Stève Turin, président, Evelyne Bezat, Grégoire Raboud*)

La présidence de la CI, assumée depuis le début *par interim* par la secrétaire, a été reprise par Stève Turin. Cet apport a permis de dynamiser les activités de la CI et d'établir un contact plus soutenu avec les autorités politiques. L'objectif de sensibilisation et d'information de Valais Solidaire se réalise progressivement grâce au matériel d'information (dépliants,

documents de présentation, communiqués de presse) et aux contacts personnels avec les autorités communales, régionales (préfets de district) et cantonales.

Comptabilité (*Stéphane Torrent*)

La comptabilité, assumée pendant un certain temps par le président, a été confiée à un comptable. C'est un soulagement pour le président et le Comité. Valais Solidaire est une institution impliquée elle-même dans un processus d'amélioration nécessaire. Cependant, certaines difficultés persistent. Lorsque la DDC confie à Valais Solidaire un fonds pour les projets, elle conditionne le versement de la dernière tranche à un rapport final de Valais Solidaire (ce qui est normal en soi). Ce rapport devient délicat dans la mesure où il comprend différents projets qui ont des rythmes différents et qui peuvent rencontrer des problèmes différents. Il est inhérent aux projets de développement de rencontrer des problèmes et d'y apporter des solutions. Ces solutions exigent du temps. Valais Solidaire est soucieux de trouver des solutions respectant les critères de qualité fixés et demandés aux Associations bénéficiaires. La fédération n'entend pas forcer les Associations à faire un mauvais usage des moyens disponibles, simplement dans le but de satisfaire des exigences posées par la nouvelle gestion publique. Le comptable a apporté de nombreuses améliorations à la comptabilité de Valais Solidaire.

4. Perspectives

Les perspectives de Valais Solidaire s'ouvrent suite à l'acceptation par le Grand Conseil en décembre 2007 de la motion « Le Valais et la coopération au développement », déposée en mars 2007 et acceptée (lors de son développement) en octobre 2007, par le Conseil d'Etat.

- Négociation avec le Chancelier de l'Etat du Valais d'un contrat de prestation pour mettre en pratique la motion.
- Négociation avec la DDC d'un accord projets et d'un soutien institutionnel 2008.
- Gestion des demandes de contributions des Associations membres.
- Contact avec les nouvelles Associations..

5. Etat des lieux fonds projet

Le présent rapport se concentre sur le fonds projet 2004-2006 (contrat n° 81003904). Le fonds projet 2007 (contrat n° 81007822) est encore en cours.

Fond projet 2004-2006

Suite aux demandes de Valais Solidaire, la DDC a accepté de prolonger en 2006, la validité du fonds, initialement prévue pour 2004-2005, . Cette prolongation a été bénéfique pour le bon fonctionnement des projets soutenus par Valais Solidaire. A fin décembre 2007, le rapport final a pu être établi:

- Treize projets ont été soumis pour évaluation à la CT, dont dix par les Associations membres et trois pour avis par la DDC.
- Neuf avis positifs et six avis négatifs ont été rendus. Un projet a reçu un avis positif, puis un avis négatif concernant la demande d'une rallonge. Un projet a reçu un avis négatif, puis un avis positif après modification de la demande dans le sens d'une diminution de la demande de contribution, d'une clarification des objectifs et d'une adaptation des activités.

- Un projet ayant reçu un avis positif a finalement renoncé aux activités prévues suite à une évaluation de la faisabilité prévue d'un commun accord entre l'Association et Valais Solidaire.
- Les sept projets ayant bénéficié d'une contribution de Valais Solidaire sont terminés.
- Les projets ayant bénéficié d'une contribution touchaient les secteurs de l'approvisionnement en eau potable (puits au Burkina Faso), la formation et l'apprentissage des jeunes (Cameroun, Burkina Faso), de micro-crédits pour des femmes (Mali), de santé des jeunes (Brésil), de régénération naturelle des forêts (Burkina Faso).
- La qualité des projets soutenus se traduit notamment par des Prix de solidarité obtenus par les associations membres (newTree, Idées'Elles, Zanga), par des films réalisés (Idées'Elles, Fondation Serra do Mel), par des soutiens communaux (Le Paradis).
- A fin décembre 2007, sur les CHF 150'000.- promis par la DDC, 135'185.- ont été versés par la DDC (versements et intérêts) et 138'209.- dépensés. Il incombe à la DDC la décision de verser ou non le solde de CHF 3'024.-. Valais Solidaire est satisfait d'avoir pu gérer avec rigueur ce fond projet au service de ses associations membres; notre fédération est aussi reconnaissante envers la DDC pour sa confiance renouvelée et ses conseils exigeants.

Les exigences posées par Valais Solidaire pour l'octroi de contributions portent leurs fruits. Les associations bénéficiaires ont dû améliorer leur stratégie-programme, clarifier leurs objectifs, cibler leurs activités, préciser leur comptabilité. Ce processus de formation continue visant l'amélioration de la qualité institutionnelle et opérationnelle nécessite du temps souvent incompatible avec les exigences budgétaires posées par l'administration (la DDC en l'occurrence). Il est utile de rappeler l'objectif de l'aide au développement qui est d'aider les personnes, les associations, les institutions à une bonne gestion publique. Si les bénéficiaires géraient de manière parfaite leurs projets, elles n'auraient pas besoin d'aide!

Fond projet 2007

La DDC a accepté d'allouer un nouveau fonds projet pour 2007, suite aux demandes de Valais Solidaire.

- Cinq projets ont été soumis pour évaluation à la CT.
- Quatre avis négatifs et trois avis positifs ont été rendus. Les avis négatifs sont dus à des critères incompatibles (financement de transport ou d'achat) ou à des dossiers incomplets. Les avis positifs ont été rendus après amélioration des dossiers fournis.
- Une journée de formation a été réalisée pour améliorer la présentation des dossiers.
- A fin décembre 2007, sur les CHF 50'000.- promis par la DDC, les engagements de Valais Solidaire se montent à CHF 45'000.-, dont 37'000.- ont été versés. Les sommes restantes comprennent le versement de la deuxième et dernière tranche après réception des rapports finaux (CHF 3'950.-) ainsi que les IGP (CHF 4'050.-).

6. Comptes 2007 et Budget 2008

Les comptes se divisent en deux parties. La première montre le fonds de roulement de Valais Solidaire, c'est à dire l'emploi et la gestion des fonds destinés aux projets. Les produits proviennent essentiellement de la DDC qui a versé 57'400 francs en 2007. Les fonds destinés aux projets des associations membres se sont, quant à eux, montés à 65'551 francs.

Le deuxième compte montre les charges et produits pour le fonctionnement de Valais Solidaire. Les cotisations des associations membres s'élèvent pour l'année 2007, à 2'200 francs. La part de 9% prise sur les projets réalisés, afin de financer le secrétariat, se monte à un peu plus de 9'000 francs. La DDC nous a versé 13'000 francs à titre institutionnel. Le compte "contributions diverses" qui fait ressortir des produits pour un montant de 4'310 francs comprend divers dons ainsi que les crédits de la DDC destinés à la formation.

Les charges se sont montées à 14'487 francs, dont 7'800 francs pour le secrétariat et 4'570 francs pour les frais de formation.

Les comptes 2007 ont été vérifiés par la Fiduciaire Didier Mabillard à Grimisuat. (cf annexe)

La présentation du budget 2008 a été modifiée par rapport aux années précédentes. Dans un souci de transparence et de clareté, nous avons décidé de modifier les divers postes des comptes d'exploitation. Ainsi, les postes des parts prises sur les projets pour financer le secrétariat (IGP) seront décrits selon l'origine des contributions (IGP- part DDC, IGP - part canton, IGP - part communes).

Les charges et produits liés à la formation seront désormais visibles dans le compte de fonctionnement. De plus les postes de charge du compte fonctionnement ont été remaniés pour gagner en clareté.

Un poste "Charges sociales" va également apparaître dans le compte de fonctionnement. Nous avons décidé que les tâches du secrétariat ne seront plus financées comme jusqu'à présent sur la base d'un mandat mais par un contrat de travail. La rémunération salariée du secrétariat entraînera ainsi le paiement des cotisations sociales aux diverses caisses qui apparaîtront donc au compte de fonctionnement.

Ainsi, les contributions aux projets prévues pour 2008 se montent à 50'000 francs de la part de la DDC et 100'000 francs de la part du Canton du Valais. Il a été prévu que le financement des projets aux associations membres se monte à 131'000 francs.

Pour le fonctionnement de Valais Solidaire, 46'000 francs environ ont été budgétisés, 25'000 francs provenant de contributions institutionnelles étatiques, et un peu moins de 15'000 francs de la part prise sur les divers projets (IGP).

Les charges budgétisées se monteront à 46'000 francs, dont environ 31'000 pour le salaire de la secrétaire et les charges sociales.

*Grimisuat, le 20 février 2007
Grégoire Raboud*